

AU-DELÀ DE L'AN 2000 : STABILISER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À UN NIVEAU RÉALISTE D'ICI L'AN 2050

A. QUE FAIRE POUR STABILISER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE?

5.1 Dans sa discussion des objectifs (par. 3.12), le Comité a laissé entendre que l'objectif fondamental mondial devrait consister à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'ici le milieu du siècle prochain, à des niveaux nettement inférieurs à l'équivalent d'un doublement des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère par rapport à ceux de l'époque pré-industrielle. Le Canada a l'intention de stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre d'ici l'an 2000. Nous ne devons toutefois pas oublier qu'il ne s'agit là que d'une solution partielle à ce qui constitue un problème global. Il est déraisonnable de s'attendre à ce que les pays en développement limitent de la même façon leurs taux d'émission actuels. Cela reviendrait à dire : ces deux derniers siècles, le Canada et les autres pays industrialisés ont atteint leur actuel niveau de développement grâce en majeure partie aux combustibles fossiles, mais étant donné le réchauffement de la planète que cela a entraîné, les pays en développement ne doivent pas compter sur une telle utilisation de leurs ressources énergétiques.

5.2 Le schéma 8 répartit le total des émissions de carbone dans le monde au cours d'une année récente (1984), par rapport aux émissions correspondante par habitant pour l'ensemble de la population mondiale en l'an 2025. Ce tableau revient à dire «Convenons de limiter les émissions de gaz carbonique à l'échelle mondiale au niveau enregistré en 1984 et d'accorder à chaque être humain en l'an 2025 un droit égal d'émettre sa part du total». Manifestement, il y aurait une réduction énorme dans les parties du monde qui sont déjà industrialisées. Le tableau a été préparé afin d'aider les Pays-Bas à élaborer une stratégie nationale. Voici les observations du témoin du gouvernement hollandais à l'intention de notre Comité :

La cible que j'avais mentionnée au début, une réduction de 80 p. 100, tenait compte du niveau actuel des émissions mondiales, en admettant que l'on fasse une répartition équitable parmi tous les citoyens du monde. Si l'on choisit un niveau un peu plus élevé que celui qui existe actuellement, on voit alors que l'Europe de l'Ouest doit ramener ses émissions à 0,6 tonne de carbone par habitant. Etant donné que nous en sommes actuellement à 2,6 tonnes, à peu près, cela signifierait pour nous une réduction de 80 p. 100. Je pense que pour le Canada le taux de réduction serait encore plus élevé¹.

Et c'est bien le cas.